

PARTICULIERS

# Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024

**Conditions et tarifs**  
des prestations financières  
applicables aux particuliers.

Retrouvez ces tarifs  
sur [labanquepostale.fr](https://labanquepostale.fr)\*

\* Coût de connexion selon  
le fournisseur d'accès



# Sommaire

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS .....	p.3
<b>OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE .....</b>	<b>p.4</b>
• Ouverture, transformation, clôture	
• Relevés de compte	
• Tenue de compte	
• Services en bureau de poste	
BANQUE À DISTANCE .....	p.5
<b>VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT .....</b>	<b>p.6</b>
• Cartes	
• Virements	
• Prélèvements / TIP SEPA	
• Chèques	
<b>OFFRES GROUPEES DE SERVICES .....</b>	<b>p.10</b>
• Formule de Compte	
• Compte Adispo et Adésio	
• Formule de Compte Simplicité	
• Service Bancaire de Base	
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS .....	p.14
• Commission d'intervention	
• Opérations particulières	
• Incidents de paiement	
<b>DÉCOUVERTS ET CRÉDITS.....</b>	<b>p.16</b>
• Facilités de caisse et/ou découvert	
• Crédits à la consommation	
• Crédits immobiliers	
<b>ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>p.18</b>
• Épargne bancaire	
• Placements financiers	
ASSURANCES .....	p.23
SUCCESSION.....	p.24
DIVERS .....	p.24
SERVICES EN LIGNE .....	p.25
RÉSOUTRE UN LITIGE .....	p.26

# Extrait standard des tarifs\*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement). Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

## ■ Abonnement à des services de banque à distance

Internet .....

**Gratuit**

Téléphone fixe<sup>(1)</sup> .....

**3639**

Service 0,15 € / min  
+ prix appel

## ■ Abonnement à des produits offrant des alertes

sur la situation du compte .....

**0,25 €**  
par alerte reçue<sup>(2)</sup>

## ■ Tenue de compte .....

**1,70 € par mois**  
(soit 20,40 € par an)

## ■ Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale<sup>(3)</sup> à débit immédiat).....

**45,20 € par an**

## ■ Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale<sup>(3)</sup> à débit différé) .....

**45,20 € par an**

## ■ Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement à autorisation systématique).....

**31,50 € par an**

## ■ Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro

à un distributeur automatique d'un autre établissement

avec une carte de paiement internationale<sup>(4)</sup>) .....

**1,00 € par retrait<sup>(5)</sup>**  
(à partir du 4<sup>e</sup> retrait par mois)

## ■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol

de moyens de paiement.....

**24,00 € par an**

## ■ Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

En bureau de poste/CREC\*\* .....

**5,00 €**  
par virement

Par Internet .....

**Gratuit**

## ■ Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

**Gratuit**

## ■ Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat

de prélèvement SEPA) .....

**Gratuit**

## ■ Commission d'intervention .....

**7,90 €**  
par opération

(avec un plafond de 31,60€ par jour et 79,00€ par mois)

\* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs. \*\* Centre de Relation et d'Expertise Client - anciennement Centre Financier.

(1) Pour accéder à ces services depuis l'étranger, composer le +33 1 45 45 36 39 (service gratuit + prix d'un appel international vers la France). (2) Alerte reçue par notification, par e-mail, par SMS ou par message vocal. Tarif soumis à TVA. 0,23 €/message pour la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion (TVA à 8,5 %) et 0,21 €/message pour la Guyane, Mayotte et les Collectivités d'outre-mer (TVA à 0 %). (3) Cartes Visa Classic. (4) Et en Franc Pacifique. (5) Gratuit pour les Cartes Visa Infinite, Visa Platinum, Visa Premier et la Carte Protectys. Application à partir du premier retrait pour la Carte Prépayée de La Banque Postale et la Carte Regliss.

**Le montant annuel des frais et commissions de toutes natures prélevés sur les comptes inactifs est plafonné à 30,00 € conformément à la réglementation en vigueur.**

**Certains tarifs sont soumis à la TVA au taux de 20,00 % (taux en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 en France métropolitaine), le montant de la TVA est inclus dans le prix annoncé. Certains services sont susceptibles de ne plus être commercialisés. Document élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires.**

# Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

## Ouverture, transformation, clôture

Ouverture.....	Gratuit
Service d'Accueil Plus.....	Gratuit
Modification de l'intitulé d'un compte.....	Gratuit
Liste des opérations automatiques et récurrentes <sup>(1)</sup> .....	Gratuit
Clôture de compte.....	Gratuit
Frais de dépôt des avoirs inactifs ou prescrits <sup>(2)</sup> .....	30,00 €

(1) À la demande du client lors de la clôture du compte. (2) Montant maximum prélevé par compte.

### À savoir

Dans le cadre de votre ouverture de compte, facilitez vos démarches de changement de domiciliation bancaire avec le Service d'Accueil Plus : vos opérations récurrentes (virements récurrents reçus et prélèvements reçus) sont automatiquement transférées sur votre nouveau compte.

## Relevés de compte

Relevés mensuels.....	Gratuit
Relevés en ligne.....	Gratuit
Relevés mensuels en braille.....	Gratuit
Relevé de frais (annuel).....	Gratuit
Relevés mensuels thématiques.....	1,00 €/trimestre
Relevés fréquents (décadaires, hebdomadaires, quotidiens).....	2,00 €/mois
+ frais par relevé.....	1,50 €* * Un relevé gratuit par mois.

### À savoir

Consultez et téléchargez vos relevés en ligne, directement depuis votre Espace Client Internet ou l'Application mobile, en remplacement de l'envoi par courrier. Ces e-relevés sont gratuits et resteront accessibles en ligne pendant 10 ans.

## Tenue de compte

Tenue de compte <sup>(1)</sup> .....	1,70 €/mois
Tenue de compte sans mouvement <sup>(2)</sup> ou inactif.....	30,00 €/an
Association de comptes <sup>(3)</sup> .....	14,00 €

(1) Perception trimestrielle à terme échu. (2) Pour les comptes sans mouvement depuis plus de 12 mois. (3) À l'exception des comptes ouverts aux mineurs.

## Services en bureau de poste

Communication du solde du compte au guichet.....	Gratuit
Versements d'espèces sur votre propre compte.....	Gratuit
Retraits d'espèces au guichet.....	Gratuit

### À savoir

**Majeurs Protégés :** La Banque Postale propose un premier niveau d'information non exhaustif sur les mesures à prendre, les droits de la personne protégée, les droits et obligations de son représentant légal selon la mesure de protection, ainsi que sur les produits et services bancaires sur son site : <https://www.labanquepostale.fr/particulier/accompagner/assistance-a-un-majeur-protége.html>

# Banque à distance

## Digital : Espace Client Internet et Application mobile

Grâce à votre abonnement de banque à distance, vous disposez gratuitement d'un accès aux canaux digitaux suivants :

- **Espace Client Internet** : connectez-vous à vos comptes en ligne depuis [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr)<sup>(1)</sup>.
- **Application mobile** : téléchargez l'Application mobile<sup>(2)</sup> La Banque Postale depuis votre mobile sur les stores IOS et Google Play.

Depuis ces canaux, vous pouvez consulter l'ensemble de vos comptes et contrats et réaliser certains actes de gestion en totale autonomie. La Banque Postale permet à ses clients sourds et malentendants d'interagir avec ses conseillers par vidéo, via son espace dédié, accessible depuis le site Internet ou son espace Banque en Ligne.

(1) Coût de connexion et de communication selon le fournisseur d'accès ou selon l'opérateur de téléphonie mobile. (2) Seuls les coûts de connexion et communication sont à la charge du client.

## Service d'Alertes Multimédia

Abonnement à des produits offrant des alertes

sur la situation du compte<sup>(1)</sup> ..... 0,25 €/alerte reçue<sup>(2)</sup>  
- avec Formule de Compte, Compte Adispo ..... 3 premières alertes par mois gratuites

(1) Alerte reçue par notification, par e-mail, par SMS ou par message vocal. Tarif soumis à TVA. 0,23 €/message pour la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion (TVA à 8,5 %) et 0,21 €/message pour la Guyane, Mayotte et les Collectivités d'outre-mer (TVA à 0 %). (2) Dans la limite de 15 alertes/compte/mois.

## Téléphone

Suivi de la bonne exécution de vos contrats<sup>(1)</sup> : .....

09 69 39 99 98

Consultation de vos comptes et contrats 24h/24 : .....

09 69 39 36 39

Opposition sur vos cartes (24h/24, 7j/7)<sup>(1)</sup> : .....

09 69 39 99 98

Opposition sur vos chèquiers : .....

09 69 39 99 98

(du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h)<sup>(1)</sup>

Service gratuit + prix appel

Ligne directe de votre conseiller en bureau de poste :

numéro non surtaxé disponible sur votre Espace Client Internet de La Banque Postale ou sur votre relevé de compte.

L'ensemble des services de La Banque Postale<sup>(2)</sup> :

3639

Service 0,15 €/min + prix appel

(1) Pour accéder à ces services depuis l'étranger, composez le +33 9 69 39 99 98 (service gratuit + prix d'un appel international vers la France). (2) Pour accéder à ces services depuis l'étranger, composez le +33 1 45 45 36 39 (service gratuit + prix d'un appel international vers la France).

## La Banque Postale Chez Soi

Avec La Banque Postale Chez Soi, vous disposez d'une relation 100 % à distance avec notre équipe de conseillers. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr)<sup>(1)</sup>.

### À savoir

Suivez vos comptes par Internet et/ou sur l'Application mobile grâce à vos codes personnels. Compatibles avec tous les canaux, ils sont composés :






- d'un identifiant (10 chiffres) indiqué sur vos relevés de compte ;
- d'un mot de passe (6 chiffres), transmis suite à l'ouverture de votre compte à réinitialiser lors de votre première connexion sur [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr)<sup>(1)</sup>, sur l'Application mobile ou au 3639 (service 0,15 €/min + prix d'un appel).

Si vous n'en disposez pas, vous pouvez demander la réédition du mot de passe auprès de votre conseiller ou au 3639 (service 0,15 €/min + prix d'un appel).

(1) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

# Vos moyens et opérations de paiement

## Cartes

Cartes de paiement et de retrait sur CCP	Cotisation par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé) :	
<b>Visa Infinite</b> 	327,20 €
<b>Visa Platinum</b> 	197,20 €
<b>Visa Premier</b> 	135,20 €
<b>Visa Classic</b> 	45,20 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) internationale :	
<b>Réalys</b> 	31,50 €
Fourniture d'une carte de retrait (interne) :	
<b>Carte 24/24</b>	<b>Gratuit</b>

 Paiement Sans Contact disponible.

### À savoir

Avantage 2<sup>e</sup> carte : la 2<sup>e</sup> carte sur un même compte (sauf Carte Visa Infinite) bénéficie d'une réduction de 50 % sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère, et le cas échéant sur la cotisation du Service Adésio associée.

Programmes et Services	Cotisation par an
Programme Cartes caritatives <sup>(1)</sup>	2,00 €
Service e-Carte Bleue	13,00 €
Sur Carte Visa Platinum et Carte Visa Infinite	<b>Gratuit</b>
Option Crédit <sup>(2)</sup>	<b>Gratuit</b>
Programme de cashback <sup>(3)</sup>	<b>Gratuit</b>
Apple Pay	<b>Gratuit</b>
Samsung Pay	<b>Gratuit</b>

(1) Contribution annuelle non remboursable. Ne donne pas droit à un reçu fiscal. Le programme Cartes caritatives n'est pas compatible avec le Service Option Crédit. Le programme Solidarité Sida est accessible aux Cartes Visa Classic. (2) L'Option Crédit est compatible avec les Cartes Visa Classic, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite et doit être associée à un Crédit Renouvelable souscrit auprès de La Banque Postale Consumer Finance. (3) Disponible sur les cartes de paiement uniquement, après activation de la carte.

### Piloter votre carte

Découvrez l'Espace Carte sur votre Application mobile ou votre Espace Client Internet de La Banque Postale pour piloter votre carte en toute autonomie et à tout moment depuis votre smartphone : consulter les informations de votre carte, gérer vos plafonds, activer/désactiver les options de paiement et de retrait...

Cartes bancaires prépayées	Cotisation par an
Fourniture d'une Carte Prépayée de La Banque Postale	19,00 €
Fourniture d'une Carte Repliss 12 à 17 ans <sup>(1)</sup>	12,00 €
Fourniture d'une Carte Protectys <sup>(2)</sup>	40,00 €

(1) Cotisation à la charge du souscripteur. (2) Carte bancaire prépayée internationale destinée à des personnes placées sous un régime de protection légale. Voir conditions sur [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr).



La Banque Postale vous propose de télécharger gratuitement l'Application mobile Prépayé, une solution simple et sécurisée qui vous permet de gérer votre carte prépayée partout et à tout moment depuis votre smartphone.

## Autres prestations liées aux cartes

Envoi des cartes .....	<b>Gratuit</b>
Renouvellement anticipé .....	15,00 €
Frais pour opposition sur carte .....	<b>Gratuit</b>
Rédition du code confidentiel <sup>(1)</sup>	
Via l'Application mobile <sup>(2)</sup> .....	<b>Gratuit</b>
En bureau de poste / CREC* <sup>(3)</sup> .....	7,00 €
Modification temporaire des plafonds de la carte	
Via l'Espace Client Internet / l'Application mobile <sup>(2)</sup> .....	<b>Gratuit</b>
En bureau de poste / CREC* <sup>(3)</sup> .....	7,00 €
Rédition des identifiants et mots de passe	
e-Carte Bleue et cartes bancaires prépayées .....	5,90 €
Remboursement du reliquat des cartes prépayées <sup>(4)</sup> .....	2,00 €
Frais de gestion après échéance des cartes bancaires prépayées <sup>(5)</sup> .....	1,00 €/mois

\* Centre de Relation et d'Expertise Client - anciennement Centre Financier.

(1) Gratuit pour les Cartes Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite. (2) Depuis la rubrique «Gérer-Mes Cartes». (3) Par messagerie sécurisée / téléphone. (4) Gratuit pour la Carte Protectys. (5) Perçus à partir du 7<sup>e</sup> mois après échéance de la carte.

## Paiements par carte bancaire<sup>(1)</sup>

En France et à l'étranger, en euros <sup>(2)</sup> .....	<b>Gratuit</b>
À l'étranger en monnaie autre que l'euro <sup>(3)</sup>	
Commission (hors cartes Visa Platinum, Visa Infinite et détenteur d'une Formule de Compte Jeunes) : en % du montant .....	2,30 %
Commission (cartes Visa Platinum et Visa Infinite) : en % du montant .....	1,15 %
Détenteur d'une Formule de Compte Jeunes .....	<b>Gratuit</b>
Maximum de perception .....	6,00 €

(1) Y compris les cartes bancaires prépayées. (2) Et en Franc Pacifique. (3) Opération de change effectuée au cours appliqué par Visa le jour du traitement de la transaction et pouvant donner lieu à la perception de frais de change, directement facturés au client.

## À noter

Frais de conversion monétaire pour les monnaies au sein de l'Espace Économique Européen : Taux BCE + X % (dépend du taux de change appliqué par le réseau VISA). Vous pouvez consulter le taux de change du jour applicable sur [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr) à la rubrique « Cartes bancaires ».

## Bon plan

La Banque Postale propose la gratuité sur tous les paiements réalisés à l'étranger\* :

- avec une carte souscrite dans le cadre d'une Formule de Compte Jeunes pour les 12-29 ans,
- avec la Carte Prépayée de La Banque Postale pour les 18-25 ans\*\*,
- avec la Carte Regliss pour les 12-17 ans\*\*.

\* Hors frais de change. \*\* Hors vente à distance.

## Retraits d'espèces

### Retrait d'espèces en agence des autres banques (Cash Advance)

En euros .....	6,00 €/retrait
En monnaie autre que l'euro .....	6,00 €/retrait + 2,30 % du montant

### Retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets (DAB)

#### Retrait d'espèces à un DAB

de La Banque Postale en euros ..... **Gratuit**

#### Retrait d'espèces (cas de retrait en euros

dans la zone euro à un distributeur automatique

d'un autre établissement avec une carte

de paiement internationale)<sup>(1)</sup> .....

1,00 €/retrait<sup>(2)</sup>

(à partir du 4<sup>e</sup> retrait par mois)

#### Retrait d'espèces en euros hors zone euro

à un DAB d'une autre banque<sup>(1)</sup> .....

1,00 €/retrait<sup>(2)</sup>

(à partir du 4<sup>e</sup> retrait par mois)

#### Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque

en monnaie autre que l'euro

Commission par opération .....

3,30 €

+ Commission variable : en % du montant .....

2,30 %

(1) Et en Franc Pacifique. (2) Gratuit pour les Cartes Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite et la Carte Protectys. Application à partir du premier retrait pour la Carte Prépayée de La Banque Postale et la Carte Regliss.

## À savoir

Nous vous invitons à privilégier, dans la mesure du possible, les distributeurs de La Banque Postale pour éviter des frais pouvant être occasionnés par des retraits d'espèces sur les distributeurs des autres banques.

## Virements SEPA<sup>(1)</sup> en euros

### Émission d'un virement SEPA standard

#### Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

Entre comptes tenus à La Banque Postale .....

Internet<sup>(2)</sup>

Gratuit

Bureau de poste

CREC\*

Vers un compte tenu dans une autre banque<sup>(3)</sup> .....

Gratuit

Gratuit

5,00 €

#### Frais de mise en place d'un virement

permanent .....

Gratuit

Gratuit

#### Frais par virement permanent émis

Entre comptes tenus à La Banque Postale .....

Gratuit

Gratuit

Vers un compte tenu dans une autre banque<sup>(3)</sup> .....

Gratuit

1,10 €

### Émission d'un virement SEPA instantané

#### Virement occasionnel

Entre comptes tenus à La Banque Postale .....

Gratuit

-

Vers un compte tenu dans une autre banque<sup>(3)</sup> .....

Gratuit

-

#### Paylib entre amis

vers un n° de téléphone mobile<sup>(4)</sup> .....

Gratuit

-

\* Centre de Relation et d'Expertise Client - anciennement Centre Financier.

(1) L'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) au 01/01/2024 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, le Royaume-Uni, Saint-Marin, la Suisse et le Vatican. (2) Dans la limite des plafonds autorisés. (3) Ou un autre établissement. (4) Ce service est disponible uniquement dans l'Application mobile La Banque Postale.



## Virements non SEPA<sup>(1)</sup>

La banque du bénéficiaire ou le correspondant par lequel transite le virement peut appliquer des frais en complément des informations mentionnées ci-dessous.

Réception d'un virement non SEPA .....	13,50 €	
		Bureau de poste
<b>Émission d'un virement non SEPA</b>	<b>Internet<sup>(2)</sup></b>	<b>CREC*</b>
Frais par virement occasionnel émis : en % du montant	0,10 %	0,10 %
Minimum .....	9,90 €	15,50 €
Maximum .....	70,00 €	70,00 €
Frais de mise en place d'un virement permanent <sup>(3)</sup> .....	-	<b>Gratuit</b>
Frais par virement permanent émis <sup>(3)</sup> .....	-	8,50 €
Option : frais de correspondant à la charge de l'émetteur .....	Jusqu'à 18,00 €	
<b>Autres services</b>		
Commission de change .....	10,00 €	
Frais de rejet .....	Selon tarif banque étrangère	
Relevé de situation / Avis d'exécution .....	3,50 €	

\* Centre de Relation et d'Expertise Client - anciennement Centre Financier.

(1) Virements hors de l'Espace SEPA ou virements en devises dans l'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros). L'Espace SEPA au 01/01/2024 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, le Royaume-Uni, Saint-Marin, la Suisse et le Vatican. (2) Dans la limite des plafonds autorisés. (3) Virement permanent émis d'un même montant, d'une même fréquence.

## Prélèvements / TIP SEPA

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) .....	<b>Gratuit</b>
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) .....	<b>Gratuit</b>
Prélèvement (frais par paiement d'un TIP SEPA) .....	<b>Gratuit</b>
Frais pour opposition sur prélèvement .....	<b>Gratuit</b>
Frais pour révocation sur prélèvement .....	<b>Gratuit</b>
Frais pour liste noire sur prélèvement <sup>(1)</sup> .....	12,80 €
Frais pour liste blanche sur prélèvement <sup>(1)(2)</sup> .....	12,80 €
Frais pour filtre sur prélèvement (montant, périodicité ou les deux) <sup>(3)</sup> .....	12,80 €

(1) Par créancier ajouté. (2) Perception de frais plafonnée à 2 créanciers ajoutés par mois.

(3) Par ajout/modification de filtre.

## Chèques

Remise d'un chèque à l'encaissement <sup>(1)</sup> .....	<b>Gratuit</b>
Frais d'envoi de chéquier .....	<b>Gratuit</b>
Renouvellement de chéquier .....	<b>Gratuit</b>
Frais d'émission d'un chèque de banque émis sur CCP .....	13,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur <sup>(2)</sup> .....	13,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur <sup>(2)</sup> .....	13,00 €
Frais d'émission d'un chèque encaissé à l'étranger <sup>(3)</sup> .....	20,00 €

(1) Les chèques sont crédités le lendemain de leur réception (J + 1 ouvré) par le Centre de Relation et d'Expertise Client teneur du compte. (2) La facturation des frais d'opposition se fait à l'acte d'opposition (quelle que soit l'opposition chèque, plage de chèques, carnet...). (3) Émis en faveur d'un bénéficiaire ayant un compte à l'étranger.

# Offres groupées de services

Avec la Formule de Compte<sup>(1)</sup>, vous disposez des produits et services essentiels à la gestion de votre compte :

- pour régler vos achats : une carte de paiement au choix et un chéquier<sup>(2)</sup>,
- pour protéger vos moyens de paiement<sup>(3)</sup> : assurance Alliatys ou Alliatys Plus,
- pour suivre et gérer votre compte : un relevé de compte mensuel, en ligne ou par courrier<sup>(4)</sup> ; l'accès à la consultation et à la gestion de vos comptes sur Internet et le service d'Alertes Multimédia (3 alertes incluses par mois<sup>(5)</sup>).

La Formule de Compte inclut également les frais de tenue de compte.

(1) La souscription d'une Formule de Compte et la délivrance des moyens de paiement sont soumises à l'acceptation du dossier par La Banque Postale ainsi qu'à l'autorisation du(des) Représentant(s) Légal(aux) pour les clients mineurs. La Formule de Compte, à l'exception de la Formule de Compte Simplicité, peut être souscrite à distance par un nouveau client majeur via le site Internet labanquepostale.fr ou par le représentant légal pour son enfant mineur.

(2) Lors de la souscription de la Formule de Compte via le site Internet labanquepostale.fr, seules les cartes Réalys, Visa Classic ou Visa Premier en débit immédiat sont proposées au nouveau client majeur, et la carte Réalys au nouveau client mineur. Le chéquier et le découvert ne sont pas proposés. (3) Assurance dans les limites et conditions de la notice d'information Alliatys et Alliatys Plus. (4) Dans le cadre d'une souscription par un nouveau client majeur ou mineur via le site Internet labanquepostale.fr, seul le relevé de compte mensuel en ligne est proposé.

(5) Les trois premières alertes sont gratuites, ensuite chaque alerte est tarifée selon les conditions tarifaires en vigueur.

Formule de Compte	Cotisation par mois <sup>(1)</sup>			
Cotisation à une offre groupée de services	Compte individuel		Compte joint	
Formule de Compte avec une carte :	Alliatys Plus	Alliatys	Alliatys Plus	Alliatys
Visa Infinite <sup>(2)</sup> .....	31,40 €	30,30 €	32,20 €	30,80 €
Visa Platinum <sup>(2)</sup> .....	20,50 €	19,50 €	21,30 €	20,00 €
Visa Premier <sup>(2)</sup> .....	15,70 €	14,50 €	16,40 €	15,10 €
- la première année <sup>(5)</sup> -50%* .....	7,85 €	7,25 €	8,20 €	7,55 €
Visa Classic <sup>(2)</sup> .....	8,20 €	7,10 €	9,00 €	7,60 €
Réalys .....	6,80 €	5,70 €	7,50 €	6,20 €

\* Réductions déjà incluses dans les cotisations affichées.

(1) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir. (2) À débit immédiat ou débit différé. (3) Valable à la première souscription ou pour une montée en gamme, une fois par client et par compte.

## À savoir

Avec la Formule de Compte, vous pouvez bénéficier d'un découvert à taux préférentiel\* assorti d'un seuil\*\* de non-perception d'intérêts débiteurs\*\*\* par trimestre de :

- 6,00 € pour les Formules de Compte avec une Carte Visa Premier, Visa Platinum ou Visa Infinite,
- 3,00 € pour les Formules de Compte avec une Carte Réalys ou Visa Classic, ou pour les Formules de Compte 18-25 ans avec une Carte Réalys ou Visa Classic.

Par exemple, un seuil de non-perception d'intérêts débiteurs de 6,00 € par trimestre vous permet d'utiliser votre découvert à hauteur de 230,00 € durant 20 jours par mois sans frais.

\* Sous réserve d'acceptation du dossier. Découvert à régulariser sous 30 jours, intérêts débiteurs selon taux en vigueur. \*\* En cas de dépassement en montant et/ou durée du découvert autorisé, le seuil de non-perception ne s'applique pas. \*\*\* Opération donnant lieu à un remboursement sur le compte.

La 2<sup>e</sup> carte sur un même compte (sauf Carte Visa Infinite) bénéficie d'une réduction de 50 % sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère, et le cas échéant sur la cotisation du Service Adésio associée.

**Formule de Compte  
26-29 ans avec une carte :**

	Compte individuel		Compte joint	
	Alliatys Plus	Alliatys	Alliatys Plus	Alliatys
Visa Infinite <sup>(2)</sup> .....	23,50 €	22,50 €	24,50 €	23,25 €
Visa Platinum <sup>(2)</sup> .....	16,00 €	15,00 €	16,50 €	15,50 €
Visa Premier <sup>(2)</sup> .....	11,00 €	10,00 €	11,80 €	10,80 €
- la première année <sup>(3)</sup> <b>-50%*</b> .....	5,50 €	5,00 €	5,90 €	5,40 €
Visa Classic <sup>(2)</sup> .....	6,00 €	5,00 €	7,00 €	5,75 €
Réalys .....	5,00 €	4,00 €	5,75 €	4,75 €

**Formule de Compte  
18-25 ans<sup>(4)</sup> avec une carte :**

	Compte individuel		Compte joint	
	Alliatys Plus	Alliatys	Alliatys Plus	Alliatys
Visa Premier <sup>(2)</sup> .....	6,50 €	6,00 €	7,00 €	6,50 €
- la première année <sup>(3)</sup> <b>-50%*</b> .....	3,25 €	3,00 €	3,50 €	3,25 €
Visa Classic <sup>(2)</sup> .....	3,50 €	3,00 €	3,75 €	3,25 €
Réalys .....	3,00 €	2,50 €	3,25 €	2,75 €

**Formule de Compte 12-17 ans<sup>(4)</sup> avec une  
Carte Réalys ou Visa Classic à débit immédiat :**

	Compte individuel	
	Alliatys Plus	Alliatys
Si un des représentants légaux du mineur détient une Formule de Compte à La Banque Postale <sup>(5)</sup> .....	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Si aucun des représentants légaux du mineur ne détient de Formule de Compte à La Banque Postale .....	2,00 € <sup>(6)</sup>	2,00 € <sup>(6)</sup>

\* Réductions déjà incluses dans les cotisations affichées.

(1) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir. (2) À débit immédiat ou débit différé. (3) Valable à la première souscription ou pour une montée en gamme, une fois par client et par compte. (4) Pour les Cartes Visa Infinite et Platinum, voir les tarifs «Formules de Comptes 26-29 ans». (5) Avantage tarifaire sous forme de remboursement de la totalité de la cotisation jusqu'aux 18 ans du titulaire tant que l'un des représentants légaux détient une Formule de Compte ou une Formule de Compte Simplicité à La Banque Postale. (6) Pour toute souscription antérieure au 01/11/2021 : gratuit.

## Compte Adispo et Adésio<sup>(1)</sup>

## Cotisation par mois<sup>(2)</sup>

### Cotisation à une offre groupée de services

#### Compte Adispo Privilège avec une carte :

	Compte individuel		Compte joint	
	Alliatys Plus	Alliatys	Alliatys Plus	Alliatys
Visa Classic <sup>(3)</sup> .....	8,50 €	7,40 €	9,30 €	7,90 €
Service Adésio .....	12,00 €/an			

(1) Ces comptes et services ne sont plus commercialisés. (2) La perception de la cotisation est trimestrielle et à terme à échoir. (3) À débit immédiat ou débit différé.

## Formule de Compte Simplicité

## Cotisation par mois

Formule de Compte Simplicité<sup>(1)</sup> ..... 1,00 €<sup>(2)</sup>

(1) Offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité financière, soumise à conditions. (2) La perception de la cotisation est trimestrielle et à terme à échoir. Soit 12,00 € par an.

### À savoir



Le Programme Atout Simplicité offre à tous nos clients rencontrant des difficultés financières un «coup de pouce» en cas de coup dur afin de les accompagner dans les bons et moins bon moments.

### À savoir

Avec la Formule de Compte Simplicité<sup>(1)</sup>, vous disposez notamment :

- de l'ouverture, la tenue et la clôture de compte,
- d'une Carte Réalys à autorisation systématique internationale (consultation de votre compte lors de chaque utilisation de votre carte),
- d'un relevé de compte mensuel en ligne ou par courrier,
- de l'accès à la consultation et à la gestion de vos comptes sur Internet,
- du service d'Alertes Multimédia (3 alertes incluses par mois),
- de 2 chèques de banque par mois,
- de 4 virements SEPA (dont 1 virement permanent) par mois, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- des dépôts et retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- de la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- d'un changement d'adresse par an.

De plus, vos éventuels frais d'incidents sont réduits et plafonnés :

- frais d'incidents<sup>(2)</sup> plafonnés à 20,00 € par mois et 200,00 € par an,
- frais de non exécution ou rejet de virement, de prélèvement SEPA ou TIP SEPA, pour défaut de provision : montant de l'opération dans la limite de 9,00 €,
- commission d'intervention : 4,00 €. Perception de frais plafonnée à 12,00 € par jour.

(1) La souscription du compte et de la délivrance des moyens de paiement sont soumises à l'acceptation du dossier par La Banque Postale. (2) Les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. Ces plafonnements mensuels et annuels incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

## Service Bancaire de Base

Service Bancaire de Base<sup>(1)</sup> ..... **Gratuit**

(1) Comptes ouverts sur injonction de la Banque de France, conformément à l'article L. 312-1 du code monétaire et financier.

## À savoir

Avec le Service Bancaire de Base, vous disposez notamment :

- de l'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- d'un changement d'adresse par an,
- de la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- de la domiciliation de virements bancaires,
- de l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- de l'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- des paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- des dépôts et des retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- d'une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise,
- de deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- de la réalisation des opérations de caisse.

De plus, vos éventuels frais d'incidents sont réduits et plafonnés :

- frais d'incidents plafonnés à 20,00 € par mois et 200,00 € par an.

Se reporter au renvoi (2) du « À Savoir : Formule de Compte Simplicité » pour consulter la liste des incidents plafonnés.

Source : Article D312-5-1 du code monétaire et financier.

# Irrégularités et incidents

Les frais d'incidents sont plafonnés à 25,00 € par mois pour les clients identifiés en situation de fragilité financière. Pour les clients détenteurs de la Formule de Compte Simplicité ou du Service Bancaire de Base, les frais sont plafonnés à 20,00 € par mois et 200,00 € par an. Les frais d'incidents plafonnés sont notifiés par un (P) dans cette rubrique.

## L'APPUI

Vous souhaitez être accompagné(e) pour faire le point sur votre budget ? Contactez un conseiller, muni de votre numéro de compte, pour analyser votre situation financière et trouver des solutions adaptées à vos besoins **du lundi au vendredi**

de 8h00 à 18h00 au : **09 69 36 39 20** Service gratuit + prix appel

## Commission d'intervention

Commission d'intervention <sup>(1)</sup> (P).....	7,90 €/opération
Avec la Formule de Compte Simplicité ou le Service Bancaire de Base.....	4,00 €/opération <sup>(2)</sup>

(1) Plafonnée à 31,60 € par jour et 79,00 € par mois. (2) Plafonnée à 12,00 € par jour.

## À savoir

Commission d'intervention : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

## Opérations particulières

Frais par saisie-attribution <sup>(1)</sup> .....	100,00 € <sup>(2)</sup>
Frais par opposition à tiers détenteur .....	100,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur .....	10,00 % <sup>(3)</sup>

(1) Saisie conservatoire, saisie attribution, saisie de valeurs mobilières. (2) 50,00 € en cas de saisie inopérante. (3) % applicable au montant de la créance due à l'Administration. Perception plafonnée, par saisie administrative à tiers détenteur, au montant réglementaire en vigueur et à 50,00 € en cas de saisie inopérante.

## Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (P) .....	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive (P) .....	30,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire (P) .....	Gratuit
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques (P) .....	Gratuit
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision <sup>(1)</sup> (P) .....	13,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(2)</sup> (P)	
Chèque ≤ à 50,00 € .....	28,50 €
Chèque > à 50,00 € .....	45,00 €

(1) Frais non perçus en cas de rejet de chèque. (2) Chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision. Perception de frais plafonnée à 5 rejets de chèque pour une même interdiction bancaire.

## Incidents de paiement (suite)

Frais de non exécution ou rejet de virement, de prélèvement <sup>(1)</sup> SEPA ou TIP SEPA, pour défaut de provision (P) .....	Montant de l'opération dans la limite de 20,00 €
Avec la Formule de Compte Simplicité .....	Montant de l'opération dans la limite de 9,00 €
Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision en cas de représentation du même prélèvement .....	<b>Gratuit</b>

(1) Perception de frais plafonnée à 18 opérations par mois.

### À savoir

Le forfait de frais par chèque rejeté comprend l'ensemble des frais liés à l'incident notamment :

- les frais d'impayés,
- la lettre d'injonction,
- la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné,
- le blocage de la provision,
- l'établissement du certificat de non-paiement...

# Découverts et crédits

Retrouvez les taux d'usure sur <https://www.banque-france.fr/statistiques/taux-et-cours/taux-dusure>

## Facilités de caisse et/ou découvert

Frais de gestion de l'autorisation de découvert .....	6,00 €/an <sup>(1)</sup>
<b>Taux d'intérêts débiteurs<sup>(2)</sup>:</b>	
- Découvert autorisé .....	16,00 %
- Avec la Formule de Compte <sup>(3)</sup> et Adispo .....	15,00 %
- Découvert non autorisé ou dépassement de découvert autorisé (en montant et/ou en durée) .....	17,00 %
<b>Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs<sup>(4)(5)</sup>:</b>	
.....	3,00 €/trimestre

**Le découvert (autorisé ou non) est à régulariser sous 30 jours.**

(1) Gratuité pour l'autorisation de découvert dont le montant est inférieur à 300,00 € et pour les 18-29 ans quel que soit le montant. (2) Taux nominal annuel, susceptible de modification. Pour information, l'utilisation d'un découvert de 1500,00 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 16,00 %, correspond à un TAEG de 18,79 %. L'utilisation d'un découvert de 1500,00 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 15,00 % correspond à un TAEG de 17,60 %. (3) Le découvert n'est pas autorisé sur la Formule de Compte 12-17 ans et la Formule de Compte Simplicité. (4) Non compris dans le TAEG. (5) Applicable dans le cas d'un montant journalier moyen du découvert inférieur à 400,00 €. Le minimum forfaitaire des intérêts débiteurs, correspondant au montant minimum de perception des intérêts débiteurs calculés suite à l'utilisation de votre découvert autorisé, vous sera facturé, même si le montant calculé de vos intérêts débiteurs sur le trimestre est inférieur ou égal à 3,00 €.

## Crédits à la consommation<sup>(1)</sup>

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

### Prêts personnels (Auto, Travaux, Projet, 2en1)

Taux .....	Nous consulter
Frais de dossier (1,00 % du montant du prêt) .....	min. 60,00 € - max. 180,00 €

### Prêt personnel Intérimaire

Taux .....	Nous consulter
Frais de dossier (0,50 % du montant du prêt) .....	min. 40,00 € - max. 80,00 €

### Regroupement de crédits

Taux .....	Nous consulter
Frais de dossier (1,00 % du montant du prêt) .....	min. 60,00 € - max. 220,00 €

### Prêts personnels Étudiant et Apprenti

Taux .....	Nous consulter
Frais de dossier .....	Gratuit

### Prêt permis à un euro par jour

Taux .....	0 %
Les intérêts de ce prêt sont pris en charge par l'État.	
Frais de dossier .....	Gratuit

### Crédit Renouvelable

Taux .....	Nous consulter
Frais de dossier .....	Gratuit
Activation et désactivation de l'Option Extension .	Gratuit
Souscription ou résiliation de l'Option Crédit <sup>(2)</sup> .....	Gratuit

(1) Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par le prêteur. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus. (2) L'Option Crédit est compatible avec les Cartes Visa Classic, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite et doit être associée à un Crédit Renouvelable souscrit auprès de La Banque Postale Consumer Finance.

**En cas de non-éligibilité au crédit à la consommation, vous pouvez prétendre au microcrédit - personnel ou professionnel. Pour en savoir plus : <https://www.labanquepostale.fr/particulier/solutions-citoyennes/une-banque-pour-tous.html#projets>**



## Crédits à la consommation<sup>(1)</sup> suite

### Autres<sup>(2)</sup>

Indemnités de remboursement anticipé.....	Conditions du contrat
Modification de mensualité ou de période d'amortissement .....	<b>Gratuit</b>

(1) Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par le prêteur. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus.

(2) Selon conditions contractuelles et hors prêts réglementés.

### À savoir

Nos crédits à la consommation peuvent être souscrits en bureau de poste ou auprès du 3639 (service 0,15 €/min + prix d'un appel). La souscription des Prêts personnels Auto, Travaux et Projet peut également être réalisée directement en ligne depuis votre Espace Client Internet\*, en vous connectant sur le site [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr) ou via l'Application mobile de La Banque Postale.

\* L'Espace Client Internet est accessible aux clients de La Banque Postale détenteurs d'un accès aux services en ligne.

## Crédits immobiliers

Taux .....	Nous consulter
<b>Frais de dossier par prêt</b>	
Prêt amortissable (Habitat et Conventionné).....	1,00 % du montant du prêt min. 500,00 €
Prêt Relais, Prêt In Fine .....	1,00 % du montant du prêt min. 250,00 € - max. 1 000,00 €
Prêts réglementés :	
- PAS .....	1,00 % du montant du prêt min. 300,00 € - max. 500,00 €
- PEL, CEL, PTZ .....	<b>Gratuit</b>
<b>Frais et prestations</b>	
Renégociation <sup>(1)</sup> .....	1,50 % du capital 600,00 €/prêt
- Minimum.....	2 500,00 €/prêt
- Maximum .....	Conditions du contrat
Modulation d'échéance .....	Conditions du contrat
Indemnités de remboursement anticipé.....	<b>Gratuit</b>
Décompte de remboursement .....	60,00 €
Changement de compte à débiter .....	290,00 €
Frais d'avis de valeur .....	15,00 €
Duplicata <sup>(2)</sup> .....	
Attestation diverse dans le cadre d'un prêt immobilier .....	15,00 €
Attestation Certificat Allocation Logement depuis le formulaire <sup>(3)</sup> banque en ligne .....	<b>Gratuit</b>
Avenant au contrat de prêt immobilier <sup>(4)</sup> (hors renégociation) .....	250,00 €
Mainlevée de garantie/Radiation d'hypothèque	100,00 €
Frais de transfert par prêt <sup>(5)</sup> .....	250,00 €

(1) Hors PAS, PEL, CEL et PTZ. (2) Dont la réédition du tableau d'amortissement et le double du contrat de prêt. (3) Accessible depuis l'Espace Client Internet, rubrique «Comptes & Contrats - Prêts» ; ou depuis l'Application mobile La Banque Postale, rubrique «Gérer - Agir sur mes contrats».

(4) La substitution d'un contrat d'assurance en couverture de prêt n'est pas facturée. (5) À l'exception des prêts réglementés.

### À savoir

La Banque Postale vous propose une gamme de prêts immobiliers\*. Nos conseillers vous aideront à trouver les solutions les mieux adaptées à vos besoins. N'hésitez pas à les consulter pour plus d'informations, y compris sur les Assurances emprunteurs proposées par La Banque Postale (garanties Décès - Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale, Perte d'Emploi).

\* Offre réservée aux particuliers, après étude et acceptation définitive du dossier par le prêteur, La Banque Postale.

# Épargne et placements financiers

## Épargne bancaire

### Comptes d'épargne

<b>Pour une épargne disponible</b>	<b>Pour préparer un projet immobilier</b>	<b>Pour un rendement garanti à échéance<sup>(1)</sup></b>
- Livret A	- Compte Épargne Logement	- Compte à Terme Taux fixe 12 mois
- Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS)	- Plan Épargne Logement	- Compte à Terme Taux fixe 6 mois
- Livret d'Épargne Populaire		- Compte à Terme Taux fixe 3 mois
- Livret Jeune Swing		
- Compte sur Livret		

### Cartes et services sur compte d'épargne

#### Services d'épargne automatique

Régulys.....	<b>Gratuit</b>
C.CéPargne .....	<b>9,00 €/an</b>
<b>Service Intérêts Solidaires</b> .....	<b>Gratuit</b>

#### Cartes de retrait

Cotisation Carte Épargne (Livret A, LDDS, LEP)	<b>Gratuit</b>
Cotisation Carte Swing .....	<b>Gratuit</b>
Renouvellement anticipé de carte de retrait ....	<b>15,00 €</b>
Réédition de code confidentiel de carte de retrait .....	<b>7,00 €</b>

### Opérations exceptionnelles

#### Frais d'émission d'un chèque de banque

- Montant ≤ à 1 000,00 € .....	<b>Gratuit</b>
- Montant > à 1 000,00 € <sup>(2)</sup> .....	<b>13,00 €</b>
- Sur Livret A et établi au nom du titulaire <sup>(3)</sup> .....	<b>Gratuit</b>
<b>Frais par transfert<sup>(4)</sup> d'un CEL, PEL, PEP ou LEP</b> ....	<b>55,00 €</b>

(1) Commercialisation en fonction des conditions de marché. (2) Sur Livret A et établi au nom d'un tiers ou sur tout autre livret d'épargne. (3) Ou de son représentant légal, ou de son mandataire. (4) Vers un autre établissement.

## À savoir

Avec le **Service Intérêts Solidaires\*** de La Banque Postale, vous pouvez faire un don une fois par an, d'une partie ou de la totalité des intérêts de votre livret d'épargne (Livret A, LEP, LDDS) à une association partenaire. Pour sélectionner l'association de votre choix et souscrire, vous pouvez vous renseigner sur le site Internet : [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr), rubrique Épargne et placements / Livrets.

\* Ouverture et fonctionnement selon les modalités définies dans les Conditions Générales du service.

## Placements financiers<sup>(1)</sup>

### Organisme de Placement Collectif (OPC) :

Les prix de souscription et de rachat tiennent compte des coûts d'entrée et de sortie éventuellement applicables. Leur pourcentage maximum figure dans le Document d'Information Clé (DIC) remis au souscripteur.

## OPC : rémunération de La Banque Postale sur les frais de gestion

La Banque Postale peut être amenée à percevoir une partie des frais de gestion de l'OPC sous forme de rétrocessions, en rémunération du service de conseil en investissement qu'elle vous fournit sur la durée.

Une information préalable à la souscription vous est fournie sur le pourcentage et le montant des frais liés à votre investissement.

## Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale :

OPC ou Titres/Emprunts émis par le groupe La Banque Postale + OPC hors Groupe La Banque Postale de la gamme conseillée.

## Autres Instruments Financiers :

Tous les autres instruments financiers (dont les titres cotés et titres non cotés).

## Compte-titres ordinaire

**Frais d'ouverture de compte-titres ordinaire** ..... **Gratuit**

**Frais de tenue de compte-titres ordinaire<sup>(2)</sup>**  
par compte-titres détenu (droits de garde non inclus) ..... **8,50 €**

### Droits de garde annuels

**Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale<sup>(3)</sup>** ..... **Gratuit**

### Autres Instruments Financiers

#### - Droit fixe sur valeurs (par ligne)

· Autres OPC .....	5,00 €
· titres cotés sur le marché domestique <sup>(4)</sup> .....	5,00 €
· titres cotés à l'étranger <sup>(5)</sup> .....	5,00 €
· titres non cotés .....	25,00 €

#### - Droit variable sur valeur du portefeuille au 31/12<sup>(6)</sup>

· jusqu'à 50 000,00 € .....	0,210 %
· entre 50 000,01 € et 100 000,00 € .....	0,113 %
· au-delà de 100 000,00 € .....	0,060 %

- **Minimum de perception par portefeuille** ..... **28,00 €**

## Frais de souscription/négociation sur Autres Instruments Financiers

**Autres OPC en plus des coûts d'entrée et/ou de sortie** ..... **26,00 € par ordre de souscription<sup>(7)</sup>**

## Achat/vente sur valeurs cotées/valorisées (exclusivement en euros sur le marché domestique<sup>(4)</sup>)

### Taux de commission

	Internet	<b>3639</b> Service 0,15 € / min + prix appel	Bureau de poste
Actions et obligations			
- Ordre jusqu'à 10 000,00 € .....	0,55 %	1,10 %	1,47 %
- Ordre de plus de 10 000,00 € .....	0,55 %	0,84 %	1,00 %

### Minimum de perception par ordre

Actions et obligations .....	8,40 €	11,50 €	15,50 €
Droits de souscription .....	4,00 €	4,40 €	6,20 €
Bons de souscription .....	-	4,40 €	6,20 €

### Ordre modifié ou annulé

À la demande du client ..... **Gratuit** : **4,30 €** : **4,30 €**

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions financières au taux de 0,30 % (taux en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017). Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) Frais prélevés une fois par an sur votre CCP en début d'année civile suivante si le compte-titres comporte au moins une ligne valeur au 31 décembre de l'année précédente. (3) Y compris les investissements participatifs proposés par Lendopolis pour lesquels La Banque Postale est apporteur d'affaires. (4) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (5) Hors marché domestique. (6) Tarifs cumulables par tranche. (7) Y compris les réinvestissements de coupons.

## Placements financiers (suite)

### Opérations de gestion courante sur titres

<b>Encaissement de coupons, remboursement de titres</b> ....	<b>Gratuit</b>
(y compris : surveillance des tirages d'amortissements, souscription aux emprunts placés par La Banque Postale et aux augmentations de capital de sociétés déjà introduites sur le marché domestique <sup>(1)</sup> y compris sur titres cotés à l'étranger <sup>(2)</sup> )	
<b>Opération sur titres non cotés</b> (par ligne) .....	<b>50,00 €</b>
<b>Mise en nominatif pur</b> (par ligne) .....	<b>15,00 €</b>
<b>Mise en nominatif pur sur titres cotés à l'étranger<sup>(2)</sup></b> (par ligne) .....	<b>70,00 €</b>
<b>Transfert de titres vers un autre établissement financier</b> (par ligne valeur) .....	<b>7,00 €</b> avec un minimum de 65,00 €

(1) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (2) Hors marché domestique.

## PEA / PEA PME-ETI

<b>Frais d'ouverture de PEA / PEA PME-ETI</b> .....	<b>Gratuit</b>
<b>Frais de Tenue de Compte et Droits de garde annuels sur PEA / PEA PME-ETI : portefeuille constitué exclusivement d'Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale<sup>(1)</sup></b>	
<b>Frais de tenue de compte<sup>(2)</sup></b> .....	0,40 % de la valeur du portefeuille au 31/12 dans la limite de 8,50 €
<b>Droits de garde annuels</b> .....	<b>Gratuit</b>
<b>Frais de Tenue de Compte et Droits de garde annuels sur PEA / PEA PME-ETI : portefeuille non constitué exclusivement d'Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale</b>	
<b>Droits de garde annuels (frais de tenue de compte inclus)</b>	
<b>Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale<sup>(1)</sup></b>	<b>Gratuit</b>
<b>Autres Instruments Financiers</b>	
<b>- Droit fixe sur valeurs gérées</b> (par ligne)	
· Autres OPC .....	<b>5,00 €</b>
· titres cotés sur le marché domestique <sup>(3)</sup> .....	<b>5,00 €</b>
· titres cotés à l'étranger <sup>(4)</sup> .....	<b>5,00 €</b>
· titres non cotés .....	<b>25,00 €</b>
<b>- Droit variable sur valeur du portefeuille au 31/12<sup>(5)</sup></b>	
· jusqu'à 15 000,00 € .....	<b>0,300 %</b>
· entre 15 000,01 € et 50 000,00 € .....	<b>0,215 %</b>
· entre 50 000,01 € et 100 000,00 € .....	<b>0,115 %</b>
· au-delà de 100 000,00 € .....	<b>0,061 %</b>

(1) Y compris les investissements participatifs proposés par Lendopolis pour lesquels La Banque Postale est apporteur d'affaires. (2) Frais prélevés une fois par an sur votre CCP en début d'année civile suivante si le PEA/PEA PME-ETI comporte au moins une ligne valeur au 31 décembre de l'année précédente. (3) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (4) Hors marché domestique. (5) Tarifs cumulables par tranche sur la valeur du portefeuille hors Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale.

## Placements financiers (suite)

Exemple : vous détenez un portefeuille constitué de 2 lignes :  
Un instrument financier du Groupe La Banque Postale, 1 autre instrument financier, chacun valorisé et coté à 1 000 € sur le marché domestique soit un portefeuille de 2 000 €. Vous acquitterez un droit fixe de 5,00 € et un droit variable de 3,00 €. Les droits de gardes annuels seront de 8,00 €.

### Frais de souscription/négociation sur Autres Valeurs

OPC <sup>(1)</sup> en plus des coûts d'entrée et/ou de sortie .....		Gratuit	
Achat/vente sur valeurs (exclusivement en euros sur le marché domestique <sup>(2)</sup> )			
	Internet	3639 Service 0,15 € / min + prix appel	Bureau de poste
Taux de commission			
<b>Actions et obligations</b>			
- Ordre jusqu'à 10 000,00 € .....	0,50 %	1,10 %	1,20 %
- Ordre de plus de 10 000,00 € .....	0,50 %	0,84 %	1,00 %
<b>Opération sur titres non cotés (par ligne)</b>			
- Ordre jusqu'à 10 000,00 € .....	-	-	1,20 %
- Ordre de plus de 10 000,00 € .....	-	-	1,00 %
Avec un maximum de 200,00 € <sup>(3)</sup>			
<b>Ordre modifié ou annulé</b>			
À la demande du client.....	Gratuit	4,30 €	4,30 €

(1) Hors Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale. (2) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (3) Maximum de 60,00 € dans le cadre des opérations sur titres non cotés Lendopolis.

### Opérations de gestion courante sur titres

Encaissement de coupons, remboursement de titres .....	Gratuit
(y compris : surveillance des tirages d'amortissements, souscription aux emprunts placés par La Banque Postale et aux augmentations de capital de sociétés déjà introduites sur le marché domestique <sup>(1)</sup> y compris sur titres cotés à l'étranger <sup>(2)</sup> )	
Opération sur titres non cotés (par ligne) .....	50,00 €
Commission annuelle pour gestion de titres nominatifs purs sur PEA, sur PEA PME-ETI (par valeur) .....	43,00 €
Mise en nominatif pur (par ligne) .....	15,00 €
Mise en nominatif pur sur titres cotés à l'étranger <sup>(2)</sup> .....	70,00 €
Transfert de titres vers un autre établissement financier (par ligne valeur) .....	7,00 €
	avec un maximum de 150,00 €

(1) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (2) Hors marché domestique.

## Placements financiers (suite)

### Autres services (cotisation annuelle)

Régulys (souscriptions programmées) .....	<b>Gratuit</b>
Régulys Bourse (souscriptions programmées) ...	<b>Gratuit</b>
<b>Plan Bourse Primiel (pour les contrats souscrits avant le 24 mars 2016)</b>	
Assurance moins-values en cas de coup dur et sécurisation des plus-values latentes .....	13,00 €
Assurance moins-values en cas de coup dur seule ..	20,00 €
Sécurisation des plus-values latentes seule .....	20,00 €
<b>Plan Bourse Primiel (pour les contrats souscrits à partir du 24 mars 2016)</b>	
Assurance moins-values en cas de coup dur, sécurisation des plus-values latentes et Régulys Bourse .....	13,00 €
<b>Sécuralys Bourse</b> (sécurisation des plus-values latentes dans le PEA) .....	22,00 €
Assurance moins-values en cas de coup dur .....	20,00 €

### À savoir

La Banque Postale vous propose également une offre de courtage en ligne par le biais de sa filiale EasyBourse : accédez simplement aux produits et services correspondant à vos besoins, et bénéficiez d'une tarification adaptée à votre activité en bourse.

Rendez-vous sur [www.easybourse.com](http://www.easybourse.com)

## Assurance vie

### Nous consulter

Pour répondre à vos différents projets tels que la préparation de votre retraite, la constitution ou la valorisation d'un capital, la perception de revenus ou la transmission de votre patrimoine, nous disposons d'une gamme de contrats d'assurance vie et de retraite personnalisables : **Cachemire 2 Série 2, Cachemire Patrimoine Série 2, Cachemire PER et Préfon Retraite.**

Conformément à l'engagement de place et à l'arrêté du 24 février 2022, vous trouverez le tableau récapitulatif des principaux frais attachés au contrat sur les pages produit du site [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr)

Parlez-en à votre conseiller ou rendez-vous sur [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr), rubrique "Épargne et placements".

# Assurances

## À savoir

Pour vous protéger, protéger vos proches, vos moyens de paiement ou vos biens, La Banque Postale vous propose une gamme complète de produits d'assurance. Parlez-en à votre conseiller ou rendez-vous sur [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr), rubrique « Assurer ».

## Assurances liées aux comptes

## Cotisation par an\*

### Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

	Compte individuel	Compte joint
Alliatys .....	24,00 €	30,00 €
Alliatys Plus .....	37,00 €	46,00 €
Alliatys Plus Option Enfants <sup>(1)</sup> .....	46,00 €	55,00 €

\* Sous réserve des conditions d'évolution tarifaire prévues dans la Notice d'Information.

(1) La souscription n'est plus possible depuis le 01/01/2019.

## Assurances de biens

Assurance Auto  
Assurance Habitation  
Assurance 2 Roues  
Assurance appareils Nomades  
Extension de garantie des appareils électroménagers, audiovisuels et informatiques fixes de la maison  
Assurance Protection Juridique

Nous consulter  
pour devis

## À savoir

Pour les jeunes, La Banque Postale propose des solutions et des avantages comme la garantie Solution taxi\* dans le contrat Assurance Auto, la colocation\* dans le contrat Assurance Habitation... Nous consulter pour tout renseignement.

\* Dans les limites et conditions prévues aux Conditions Générales et Particulières de votre contrat.

## Assurances de personnes

### Prévoyance

Assurance des Accidents de la Vie  
Assurance Décès de La Banque Postale  
Solutions Obsèques de La Banque Postale  
Assurance Dépendance :  
Forfait Autonomie de La Banque Postale  
Assurance Autonomie de La Banque Postale

Nous consulter  
pour devis

### Santé

Assurance Santé de La Banque Postale  
Assurance maladies graves :  
Assurance Coups Durs Santé de La Banque Postale

Nous consulter  
pour devis

# Succession

Frais d'adhésion "Mandat Sérénité".....	195,00 €
Frais d'adhésion "Perspective Transmission" <sup>(1)</sup> .....	70,00 €
Frais d'ouverture de dossier <sup>(2)</sup> .....	10,00 €
<b>Frais de traitement du dossier de succession<sup>(3)(4)</sup></b>	
Jusqu'à 500,00 € .....	<b>Gratuit</b>
De 500,01 € à 5 000,00 € .....	100,00 €
De 5 000,01 € à 15 000,00 € .....	250,00 €
De 15 000,01 € à 50 000,00 € .....	500,00 €
À partir de 50 000,01 € .....	1 % des encours détenus (dans la limite de 750,00 €)

<b>Frais de gestion du dossier de succession de plus d'un an</b> .....	<b>75,00 €/an<sup>(5)</sup></b>
--	---------------------------------

(1) Y compris un Mandat Sérénité lors du décès du souscripteur. (2) Exonération des frais d'ouverture pour les dossiers de 0 à 500,00 €. (3) Commission de gestion de dossier perçue à l'édition de l'actif successoral en fonction du montant des actifs détenus à La Banque Postale. (4) Le montant des encours détenus conjointement étant comptabilisé pour moitié. (5) Montant plafonné au maximum à 30,00 € par compte de dépôt inactif.

## Divers

### Autres opérations et services

<b>Frais de recherche de documents<sup>(1)</sup></b>	
Recherche simple (à l'unité) <sup>(2)</sup> .....	14,50 €
Édition de duplicata (à l'unité) <sup>(3)</sup> .....	10,00 €
<b>Retour de courrier (client inconnu à l'adresse)</b> .....	<b>7,50 €</b>
<b>Service Carbo<sup>(4)</sup></b> .....	<b>Gratuit</b>

(1) Sur les 10 dernières années. (2) Dont communication du solde à une date antérieure. (3) Relevé de compte, relevé annuel des frais, copie de chèque ou document antérieurement émis par la banque. (4) Service disponible uniquement pour les majeurs capables résidant en France.



# Services en ligne

	Espace Client Internet	Application La Banque Postale
<b>Consulter vos comptes</b>		
Consulter le solde de votre compte	✓	✓
Consulter le détail de vos opérations	✓	✓
Consulter vos opérations à venir	✓	✓
Information en cas de dépassement de votre découvert autorisé dans votre messagerie sécurisée	✓	✓
Alertes Multimédias sur la situation de votre compte (notification/e-mail /SMS)	3 alertes gratuites incluses dans votre Formule de Compte 0,25 € par alerte au-delà	
<b>Gérer vos comptes et vos cartes</b>		
Gérer vos virements : mise en place, modification, ajout bénéficiaires et historique	✓	✓
Gérer vos prélèvements : historique, opposition, révocation, remboursement	✓	✓
Gérer vos cartes : - depuis l'Application mobile : consultation des informations de votre carte, modification des plafonds de paiement et de retrait, activation / désactivation des options de paiement et de retrait, blocage temporaire, mise en opposition, réédition du code confidentiel		✓
- depuis l'Espace Client Internet : consultation des informations de votre carte, modification du plafond de paiement, activation / désactivation du Paiement Sans Contact, mise en opposition	✓	
Demander une augmentation de votre découvert autorisé*	✓	✓
Faire une Demande de Fonds pour un Crédit Renouvelable*	✓	✓
<b>Services liés à vos comptes</b>		
Éditer un RIB, adhérer au service e-Relevés, activer Certicode Plus	✓	✓
Effectuer une simulation : diagnostic retraite, projet immobilier (dont remboursement anticipé partiel), crédit à la consommation...	✓	✓ <sup>(2)</sup>
Attestation Certificat Allocation Logement depuis le formulaire <sup>(1)</sup> banque en ligne	✓	✓
<b>Échanger avec votre conseiller</b>		
Envoyer/recevoir des e-mails via la messagerie sécurisée	✓	✓
Prendre RDV avec un conseiller	✓	✓

\* Sous réserve d'éligibilité. (1) Accessible depuis l'Espace Client Internet, rubrique «Comptes & Contrats - Prêts» ; ou depuis l'Application mobile La Banque Postale, rubrique «Gérer - Agir sur mes contrats». (2) Uniquement pour le remboursement anticipé partiel.

## À savoir

Et aussi sur les **Distributeurs Automatiques de Billets de La Banque Postale** : consultez le solde de votre compte, le détail de vos opérations et éditez des RIB.

# Résoudre un litige

Le client qui souhaite une information sur la bonne exécution de son contrat ou déposer une réclamation peut le faire depuis son Espace Client Internet du site [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr) ou en s'adressant à son bureau de poste ou en contactant son Service Clients, soit par courrier à l'adresse figurant dans ses relevés de compte, soit par téléphone au **09 69 39 99 98** Service gratuit + prix appel.

Pour toute réclamation écrite adressée par le client à La Banque Postale, celle-ci s'engage à répondre dans les meilleurs délais et au plus tard avec un accusé de réception dans les 10 jours et une réponse dans les 35 jours ouvrables.

En cas de désaccord avec la réponse apportée à la réclamation écrite (datée de moins d'un an et signée) ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois à compter de la date d'envoi de sa réclamation, le client peut saisir gratuitement le Médiateur de la consommation.

La demande de médiation devra être accompagnée d'une copie de la réclamation initiale écrite.

Le Médiateur de la consommation de La Banque Postale peut être saisi à l'adresse suivante :

**Le Médiateur de la consommation de La Banque Postale**

115 rue de Sèvres - Case Postale G009  
75275 Paris CEDEX 06

ou sur le site Internet : <https://mediateur.grounelaposte.com>

Le dépôt en ligne d'une demande de médiation est à privilégier.

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible sur son site Internet, ou auprès de La Banque Postale, dans les Centres de Relation et d'Expertise Client ou dans les bureaux de poste. Le Médiateur facilitera la recherche d'une solution amiable ou leur proposera une solution de règlement du litige, à défaut d'accord entre les parties.

Pour tout litige relatif à ses services d'investissement, le client peut choisir également de saisir le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante :

**Le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers**

17 place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02

ou sur le site Internet : <https://www.amf-france.org>

En application de l'article L. 612-2 du Code de la consommation, dès lors que le client a saisi l'un des médiateurs, il ne peut plus saisir l'autre du même litige.

En revanche, le client, en cas de désaccord avec la réponse apportée ou en l'absence de retour dans un délai de 2 mois à compter de la date d'envoi de la première réclamation écrite, peut saisir gratuitement le Médiateur de l'Assurance, à l'adresse suivante :

**Le Médiateur de l'Assurance**

TSA 50110

75441 Paris CEDEX 09

ou sur le site Internet : <https://www.mediation-assurance.org>

Cet intervenant extérieur indépendant est l'unique interlocuteur compétent pour traiter les litiges relatifs à la gestion des contrats d'assurance.

En cas de souscription en ligne d'un produit ou service, le client peut également recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

**La Banque Postale** - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 6 585 350 218 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris n° 421 100 645 - IDU REP Papiers FR231771-03JRYJ - ORIAS n° 07 023 424.

Prêteur pour les crédits à la consommation : **La Banque Postale Consumer Finance** - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 71 085 000 € - 1 avenue François Mitterrand 93212 La Plaine Saint-Denis CEDEX - RCS Bobigny n° 487 779 035. Distributeur/Intermédiaire de crédits à la consommation : **La Banque Postale** - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 6 585 350 218 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris n° 421 100 645 - ORIAS n° 07 023 424.

**La Banque Postale Asset Management** - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 5 368 107,80 € - 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris n° 344 812 615.

**La Banque Postale Prévoyance** - SA - Capital Social 5 202 000 € entièrement libéré - 30 boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre n° 419 901 269 - Entreprise régie par le Code des assurances - IDU REP Papiers FR233399\_03KJTR.

**Solution Obsèques de La Banque Postale** est un contrat souscrit par l'Association Accompagner et Protéger - 2AP auprès de La Banque Postale Prévoyance.

**Association Accompagner et Protéger** - 2AP - Association à but non lucratif - 30 boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux - Association régie par la loi sur les associations de 1901 ainsi que par les articles L.141.1 et suivants et R.141.1 du Code des assurances.

**Cachemire 2 série 2** est un contrat d'assurance de groupe sur la vie à adhésion facultative, libellé en euros et en unités de compte, souscrit par La Banque Postale auprès de CNP Assurances et de CNP Caution, entreprises régies par le code des assurances.

**Cachemire Patrimoine série 2** est un contrat d'assurance individuel sur la vie, libellé en euros et en unités de compte, assuré par CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances.

**Cachemire PER** est un Plan d'Épargne Retraite individuel constitué sous la forme d'un contrat d'assurance de groupe sur la vie à adhésion facultative, libellé en euros et en unités de compte. Ce contrat est souscrit par l'Association Liberté Retraite (ALR) de La Banque Postale auprès de CNP Retraite.

**CNP Assurances** - Siège social : 4 promenade Cœur de Ville - 92130 Issy-les-Moulineaux - www.cnp.fr - SA au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré - 341 737 062 RCS Nanterre - Entreprise régie par le code des assurances.

**CNP Caution** - SA au capital de 258 734 553,36 euros entièrement libéré - Siège social : 4 promenade Cœur de Ville - 92130 Issy-les-Moulineaux - 383 024 098 RCS Nanterre - Entreprise régie par le code des assurances.

**Association Liberté Retraite de La Banque Postale (ALR)** - Association régie par la loi de 1901, ainsi que les articles L. 141-7 et L.144-2 du Code des assurances, et les articles L. 224-1 et suivants du Code monétaire et financier, enregistrée auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et Résolution sous le numéro 479 568 545 / GP.15 - Siège : BU LBP - LVI - 4 promenade Cœur de ville - 92130 Issy-les-Moulineaux. Site internet : www.alr-perp.fr.

**La Banque Postale Assurances IARD** - SA - Capital Social 146 952 480 € - 30 boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre n° 493 253 652 - Entreprise régie par le Code des assurances - IDU REP Papiers FR232845\_03ISOI.

**Allianz IARD** - SA - Capital Social 991 967 200 € - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Defense CEDEX - RCS Nanterre n° 542 110 291 - Entreprise régie par le Code des assurances.

**EasyBourse** - SA - Capital Social 6 000 000 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris n° 484 014 410 - Entreprise d'investissement, filiale de La Banque Postale.

**La Banque Postale Assurance Santé** - SA - Capital Social 3 336 000 € - 30 boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre n° 440 165 041 - Entreprise régie par le Code des assurances - IDU REP Papiers FR233211\_03OJEH.

**Tocqueville Finance** - SA - Capital Social 2 415 825 € - 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris n° 381 652 072 - Société de gestion de portefeuille. Agrément AMF n° GP 91-12 - ORIAS n° 07 035 215.

Cette plaquette tarifaire est également disponible, ainsi que les glossaires des opérations bancaires courantes élaborés sous l'égide du Comité consultatif du secteur financier sur [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr) (coût de connexion selon le fournisseur d'accès). Ce document a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, conformément à nos engagements de banque responsable et respectueuse de notre environnement.

